

## A quel âge mon enfant peut- il rentrer seul ?



**7 ans, 12 ans, ou même plus tard ? Il n'y a pas d'âge officiel pour laisser un enfant rentrer seul de l'école. Tout dépend de son degré d'autonomie et de ce que vous, parent, lui enseignez. NosJuniors.com a fait le tour de la question avec Myriam Ott Rabiet, psychologue et psychothérapeute.**

Rentrer seul de l'école pour la première fois est un moment important dans la vie de l'enfant. C'est une étape supplémentaire vers l'autonomie et un acte responsable très valorisant pour l'enfant.

L'accès à cette étape de développement varie d'un enfant à l'autre. Il n'y a pas " d'âge indiqué " pour rentrer seul de l'école, mais plutôt un ensemble de conditions qu'il convient de vérifier. Généralement, ces conditions sont remplies entre 8 et 12 ans.

### Dans quelles conditions un enfant peut-il rentrer seul ?

Il est essentiel que le trajet école-maison se déroule dans un cadre des plus sécurisés. Il faut avant tout veiller à ce que le parcours soit sans risque pour l'enfant et la distance peu importante. Il vous faut également vous assurer que ses aptitudes cognitives lui permettent d'anticiper les dangers.

Entre 8 et 12 ans, l'enfant appréhende la circulation différemment de l'adulte. Son champ visuel est rétréci, tant en largeur qu'en hauteur. Il est concentré sur ce qu'il voit en face de lui et doit tourner la tête à gauche et à droite pour voir sur les côtés. Sa petite taille ne lui permet pas de regarder par-dessus les voitures en stationnement. L'enfant met également plus de temps à analyser les informations.

*Quelques repères :*

Vers 8 ans, un enfant acquiert la notion de distance et de direction.

A partir de 11/12 ans, il commence à savoir identifier et à réagir à plusieurs informations simultanées (passages piéton, feux tricolores, circulation des voitures et motos, provenance des bruits).

### Comment puis-je être sûr que mon enfant est prêt ?

**Comme lire, écrire et compter, se déplacer seul s'apprend**. Il ne faut donc pas penser qu'un enfant qui entre en 6<sup>e</sup> est capable de se débrouiller tout à coup et par miracle seul - les statistiques d'accident démontrent le contraire - ; il faut l'enseigner. L'enfant doit être capable d'évaluer correctement les distances, la vitesse (faire la différence entre une voiture à l'arrêt et une voiture qui roule doucement) et sa vision, de jour comme de nuit. Et il doit bien sûr avoir appris à être attentif et prudent.

## Comment enseigner la prudence à un enfant ?

Il ne suffit pas de donner des recommandations à l'enfant pour qu'il soit prudent. A 8 ans, 10 ans ou 12 ans, il a besoin que le parent effectue le chemin avec lui pour lui montrer les dangers, apporter les solutions pour y faire face et lui expliquer chaque règle de sécurité. Par exemple, l'enfant doit savoir **traverser sans courir le passage protégé en regardant à gauche et à droite deux fois** .

Il faut aussi penser aux imprévus. S'il doit prendre un transport en commun, il peut avoir perdu son argent ou sa carte ; un(e) inconnu(e) peut s'adresser à lui et lui demander de l'aide. Pour pallier ces aventures, vous pouvez identifier sur le trajet des commerçants qui le connaissent (type boulangerie ou kiosque à journaux), auxquels il pourra s'adresser.

Enfin, l'enfant peut rencontrer des périodes de **fatigue** ou des **perturbations psychologiques** dans sa vie qui vont entraîner une baisse de vigilance. Il faut savoir repérer ces moments de vulnérabilité et lui proposer de l'accompagner temporairement.

Myriam OTT RABIET est psychologue clinicienne et psychothérapeute. Elle exerce à Paris (<http://www.psychologue-paris-nation.fr>) et s'intéresse particulièrement au développement de l'enfant, notamment de 6 à 12 ans. Pour Myriam Ott Rabiet, si tout ne se joue pas avant 6 ans, remplir son rôle de parent de Junior n'est pas si simple... Elle intervient donc pour NosJuniors.com pour répondre régulièrement aux questions que se posent les parents.